



Règlement du Grand Prix Pellissier Sport

Le Grand Prix Pellissier Sport est ouvert à toute personne, licenciée ou non, qui souhaite pratiquer le ski-alpinisme dans une ambiance conviviale et sportive.

Le Grand Prix Pellissier Sport regroupe 4 courses de ski-alpinisme selon le calendrier suivant:

Calendrier

- Samedi 23 décembre 2022: nocturne de la Brea, Champex-Lac
- samedi 28 janvier 2022: La Tartine's Race, Les Marécottes
- samedi 4 février 2023: Torgon Skialpi, Torgon
- samedi 12 février 2023: Derby de l'Arpille

Les catégories

- Cadettes, 2005 à 2006
- Cadets, 2005 à 2006
- Juniors filles, 2003 à 2004
- Juniors garçons, 2003 à 2004
- Seniors dames : 1979 à 2002
- Dames 1 : 1969 à 1978
- Dames 2 : 1968 et plus
- Seniors hommes: 1979 à 2002
- Vétérans 1 : 1969 à 1978
- Vétérans 2 : ... à 1968

Responsabilité

Chaque coureur participe sous sa propre responsabilité. Il doit être assuré. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols, de dommages ou de perte de matériel. En payant la finance d'inscription, le coureur accepte les clauses du présent règlement.

Cadeau

Un athlète qui participe à toutes les épreuves reçoit un cadeau qu'il pourra retirer au magasin Pellissier sport.

Parcours

Pour comptabiliser des points, le coureur doit participer à la course sur le grand parcours, sauf pour la catégorie des juniors.



Liste des résultats

La disponibilité des résultats en ligne sera précisé dès que possible (selon les différents chronométreurs choisis)

Classement général

Lors de chaque manche, les points pour l'établissement du classement général sont attribués de la manière suivante : 1^{er} : 100pts, 2^e : 90pts, 3^e : 80pts, 4^e : 70pts, 5^e : 67pts, 6^e : 64pts, 7^e : 61pts, 8^e : 58pts, 9^e : 55pts, 10^e : 52pts, 11^e : 49pts, 12^e : 47pts, 13^e : 45pts, 14^e : 43pts, 15^e : 41pts, 16^e : 39pts, 17^e : 37pts, 18^e : 35pts, 19^e : 33pts, 20^e : 31pts, 21^e : 30pts, 22^e : 29pts, 23^e : 28pts, 24^e : 27pts, 25^e : 26pts et chaque rang supplémentaire, 1 point de moins, jusqu'au 50^e. A partir du 50^e, un point à chaque concurrent (sauf les abandons et les éliminés)

Les 3 meilleurs résultats sont pris en compte pour établir le classement général final.

Prix

Les trois premiers du classement général final de chaque catégorie reçoivent un prix qui sera remis après la dernière course avec la présence indispensable. En cas d'égalité parfaite, c'est le résultat de la dernière course qui fait foi.

Jury

Le jury se compose d'un représentant du GPPS et d'un représentant de MSO-Chrono ou VS-Timing, selon le chronométreur de chaque course.

Modification du règlement

Le comité directeur se réserve le droit de modifier en tout temps le présent règlement dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité et ce, sans préavis.

Divers

Chaque participant autorise l'utilisation de son image dans la liste des résultats, sur des imprimés ou sur le site internet. Par son inscription, chaque concurrent accepte le présent règlement. Chaque course a également son règlement auquel les athlètes doivent s'y référer.

Martigny, septembre 2022

Le Comité